

Parcours du LAC D'ARZACQ



Le lac d'Arzacq avec ses 20ha est à usage agricole (irrigation) et est entretenu en commun accord entre l'Association d'irrigation et la commune d'Arzacq.

La partie Nord/Nord-Ouest du lac est dédiée aux loisirs, à la détente, à la pêche avec un sentier gravillonné tout le long.

L'autre partie est un refuge pour de nombreux oiseaux migrateurs et surtout sédentaires et afin de maintenir cet équilibre, veiller à rester sur le sentier et à ne pas trop vous approcher de l'eau.

L'entrée du lac (parking) se situe sur la route RD946 à l'entrée d'Arzacq dans le sens Morlanne-Arzacq.

Contact pêche/ AAPPMA Le Pesquit 05 59 04 59 36

30T 0708651 4823559

D Le départ du parcours démarre au niveau du parking (départ du PR7).

- 1** Remontez le chemin gravillonné en bord du lac.
- 2** En bout du lac, prenez le chemin de terre (GR65), longez une clôture grillagée jusqu'à la pointe du lac.. Poursuivez sur ce sentier en longeant le lac jusqu'à la digue.
- 3** Longez la digue jusqu'au parking

A voir/ 2 lavoirs à chaque extrémité du lac/

*Le premier en bout du chemin gravillonné de l'autre côté de la RD32.

*Le second, au bas de la digue.



Roitelet Huppé